

dans sa séance de vendredi: l'un proposé par M. Germain, tendant à remplacer la surtaxe des sucres; l'autre de M. Pouyer-Quertier, ayant pour but de soumettre les raffineries au même exercice que les fabriques de sucre.

Une délégation de raffineurs a présenté aussi des protestations énergiques contre ces deux idées, surtout contre la seconde. (Patrie.)

On discute depuis quelque temps dans la presse la question de savoir si la députation de l'Algérie et des colonies ne doit pas être supprimée, et cette réforme rencontre de nombreux partisans, non-seulement dans le public, mais dans l'Assemblée elle-même.

On fait valoir à l'appui de ce projet des arguments d'une grande force et surtout les infimes minorités auxquelles les députés coloniaux doivent leur mandat, la nature toute spéciale des intérêts qu'ils représentent, la prédominance de l'élément radical et de la population noire dans le corps électoral de colonies.

On parle, en conséquence, d'une proposition qui serait faite soit à la commission des lois constitutionnelles, soit à l'Assemblée, pour remplacer les députés coloniaux par des simples délégués sans mandat politique, conformément au système en vigueur, sous l'empire.

## ÉTRANGER

On mande de Rome, 15 février :

Le cardinal Tarquini, de la Société de Jésus, est mort ce matin à 8 h. 45 minutes, des suites d'une pneumonie. La santé du cardinal Antonelli continue de n'être pas très-satisfaisante.

L'AFFAIRE LA MARMORA. — Voici la lettre de M. le comte Usedom, dont nous avons parlé dans notre numéro d'hier : Berlin, 11 février.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous renvoyer sous pli les imprimés que vous avez bien voulu me confier. J'y trouve une assertion d'après laquelle ma note du 17 juin 1866, au général La Marmorosa, aurait été préalablement soumise à Berlin à la sanction du gouvernement, ce dont l'ancien ministre italien Jacini aurait les preuves en main.

Le fait énoncé en dernier lieu est absolument impossible. Quelques documents que puisse posséder M. Jacini, ils ne concernent pas cette affaire. L'intention que le général La Marmorosa avait conçue de confier ses opérations militaires dans le quadrilatère et de ne pas marcher sur Vienne pour appuyer les Prussiens ne fut reconnue positivement et réellement que très peu de temps avant le commencement de la guerre. La note était une dernière tentative faite pour changer à la dernière heure les idées du général ou pour prouver au moins à mon gouvernement que je m'étais conformé à son intention et n'avais pas abandonné la cause prussienne au moment décisif.

Je n'ai donc pu concevoir qu'au dernier moment l'idée de remettre une pareille note, et je ne l'ai réellement conçue qu'au dernier moment; j'ai annoncé cette résolution à Berlin par dépêche, le 17 juin au matin, et j'en ai rédigé à la hâte le texte le soir même, parce que le général La Marmorosa devait partir le 18 au matin pour rejoindre l'armée. Deux des secrétaires de légation que j'avais alors étaient présents. J'eus à peine le temps de faire passer, à 11 heures, la note au général La Marmorosa; on ne pouvait songer à la soumettre à Berlin à l'approbation du gouvernement.

Les idées fondamentales, c'est à dire les propositions que la Russie pouvait faire à l'Italie au point de vue des opérations militaires, ne répondent naturellement au fond qu'à ce que j'avais tout lieu de considérer comme la volonté de mon gouvernement. Il est absurde de supposer que j'ai voulu mystifier l'Italie en ajoutant autre chose à la note. Mais, je le répète formellement, la résolution prise par moi de remettre la note, ainsi que le texte et la forme de cette note, sont entièrement mon œuvre.

Quant à la note elle-même, on sait que cette dépêche à coup dans le cœur (stoss in's Herz-Depesche) a donné lieu à beaucoup de mauvaises plaisanteries, et cela vraiment sans raison.

des enchevêtrements insensés.

Le médecin ordonna des calmants, du silence, un repos absolu, et se retira en laissant une ordonnance qui paraît au plus pressé, c'est-à-dire qui mettait une opposition absolue à la cérémonie projetée du lendemain.

Cette matinée se leva froide et brumeuse. Personne n'avait cherché le sommeil à Stoneim. Contre-ordre était envoyé, dès la première heure, aux nombreux invités qui devaient se réunir à Saint-Etienne pour la bénédiction nuptiale.

Déjà le bruit s'était répandu que la fiancée s'était trouvée indisposée après la signature du contrat. On ne s'étonna donc point trop de ce que l'on supposait ne devoir être qu'un retard.

Quelques amis particuliers allèrent porter, moitié par sympathie, moitié par curiosité, leurs compliments de condoléance à l'hôtel Liemann. Il leur fut répondu, du reste, que le banquier n'était point chez lui.

Le baron, revenu de sa première stupeur, avait pris des résolutions pour l'avenir. Il ne voulait ni trahir l'épouvantable secret de celui qui avait failli devenir son gendre, ni continuer à être son obligé. Il comptait lui demander seulement le temps absolument nécessaire pour liquider sa maison avant de se retirer pour toujours des affaires, avec la pauvreté et l'honorabilité pour tout avoir.

Ce fut Charles qu'il dépêcha auprès

Marcher sur la capitale ennemie, frapper la puissance ennemie au cœur, ce sont là des expressions banales que l'on retrouve dans tous les ouvrages militaires; dans le cas présent, elles s'adressaient non pas à l'ennemi, mais à un allié et peut-être même à un conseil de guerre. On n'en peut, en aucune façon, déduire une hostilité particulière envers l'Autriche, une hostilité dépassant les limites de ce qui est permis par l'état de guerre.

La Prusse avait le droit de demander à l'Italie de marcher sur Vienne, parce que la Prusse marchait elle-même sur Vienne; une action simultanée des deux armées sur le champ de bataille eût immédiatement mis fin à la guerre. Le plan de campagne exposé dans la note date, du reste, de Napoléon I<sup>er</sup>, qui, l'ayant mis en pratique pendant les années 1796 et 1797, combattit victorieusement l'Autriche du côté de l'Italie, et la força ainsi à signer la paix de Loben.

Napoléon, qui assiégeait alors Mantoue, écrivait le 6 décembre 1796 au Directoire : Envoyez-moi 30,000 hommes de renfort et je marche sur le Frioul, je m'empare de Trieste, je porte la guerre dans les Etats de l'empereur, l'insurrection en Hongrie et je vais à Vienne. (Voir Lanfrey, Histoire de Napoléon I<sup>er</sup>, tome I<sup>er</sup>, chapitre V.) Une armée qui domine l'Italie et en outre la mer ne saurait guère adopter que ce plan de campagne; mais Napoléon III et La Marmorosa voulaient, au lieu de marcher sur Vienne, localiser la campagne de 1866 dans le quadrilatère.

Alors comme aujourd'hui, l'état de guerre permettait entièrement de renouer la Hongrie, moyen qui a été employé par la France et l'Italie, elles-mêmes, lorsqu'elles étaient alliées contre l'Autriche en 1859. Ce n'est que dans ce but que l'Italie entretenait encore plusieurs armées après une légion formée de soldats hongrois. Il eût, du reste, été impossible en 1866 de renouer la Hongrie assez pour y provoquer une guerre civile; on n'aurait guère obtenu qu'une démonstration dans laquelle le sang n'eût pas coulé; mais cette démonstration n'en aurait pas moins été efficace en épouvantant le gouvernement autrichien. Quant à ceux qui veulent renoncer à ce moyen de combat et aiment mieux que le nombre de leurs frères prussiens sacrifiés sur les champs de bataille s'augmente de plusieurs milliers, il n'y a certainement pas moyen de raisonner avec eux.

LE VOYAGE DE L'EMPEREUR D'AUTRICHE A SAINT-PÉTERSBOURG. — Le voyage de l'empereur d'Autriche à Saint-Petersbourg inspire les réflexions suivantes à la Gazette de Francfort :

La valeur des traités solennellement conclus et l'importance des entrevues principales ont été beaucoup discréditées dans ces dernières années. Les traités sont plus souvent rompus et les princes qui se joignent hier dans les bras l'un de l'autre, se combattent aujourd'hui. Sauf cette restriction, il faut voir dans le voyage de l'empereur François-Joseph à Saint-Petersbourg un événement politique sans précédent en exagérant l'importance. Les gouvernements d'Autriche et de Russie ont pour le moment intérêt à renoncer à leur politique jusqu'ici opposée et à marcher quelque temps la main dans la main; tel est au fond le sens de l'entrevue des deux empereurs. Mais nous ne pensons pas qu'une alliance de la Russie et de l'Autriche soit le salut de ce dernier pays. La conduite de la Russie dans ces derniers temps nous rappelle le testament de Pierre-le-grand qui recommande de soutenir l'Autriche ouvertement, de la calomnier, secrètement en Allemagne et de la bruyier avec la Turquie. La foi punique et la foi russe sont depuis longtemps équivalentes, et l'uniforme de honneur du comte Andrassy pourrait bien perdre son éclat sur les bords de la Néva, si le chancelier de l'empire d'Autriche ne reconnaissait pas cette vérité.

ESPAGNE. — Aragon. — Le gouverneur militaire mande par dépêche télégraphique que la bande de Marco se trouvait, le 9, à Barracas, tandis que celles de Merino et d'autres cabecillas étaient en grand nombre entre Jerica et Segorby, fuyant devant les troupes du général en chef qui s'étaient mises à leur poursuite.

de son associé, car il ne se sentait pas la force d'âme indispensable pour régler face à face avec le malheureux, la nouvelle situation qui leur était faite.

A l'instant où, malgré sa répugnance, M. de Létory se disposait à obéir, on apporta, pour Wilhelmine, une lettre de M. Liemann.

— Jette cela... Ne crains-tu pas de souiller tes mains ? s'écria violemment Hedwig avec un geste d'horreur.

— Il ne faut point refuser à cet infortuné le moyen de se défendre, répondit la douce jeune fille avec un regard miséricordieux.

M. Liemann ne se défendait pas. « Je ne mérite ni pitié pour être devenu criminel dans une minute d'ivresse, ni pardon pour avoir lâchement subi, malgré les révoltes de ma conscience, l'ascendant tyrannique d'une intelligence supérieure à la mienne, que le mal sur-tout rendait féconde en ressources.

— Egaré par la terreur qu'on savait m'inspirer, j'ai osé rêver la réhabilitation aux yeux du monde par une alliance avec votre famille, et la réhabilitation à mes propres yeux, par votre sainte affection. C'était monstrueux, je le savais; je le sens aujourd'hui avec un implacable remords. Je vous demande seulement de ne pas me maudire.

— Je vais cacher en France une vie misérable. Votre père, averti du lieu de ma retraite, voudra bien m'y faire parvenir une faible rente, seule épave qu'il me conviendrait de garder d'un luxe dont je

Andalousie et Estramadure. — Les colonies continuent de poursuivre dans cette dernière province les petites bandes qui y sont disséminées.

Vieille-Castille. — Hier, 10 février, la bande du chanoine Milla se trouvait, composée de 150 hommes, à la Hijuela de Santa Barbara.

Valence. — Le capitaine général mande que Vallés, Segarra et Panera avaient opéré leur jonction à Amposta et Benicarlo. Ces trois chefs ont, paraît-il, l'intention de couper et détourner les eaux du canal d'Amposta, en raison du refus des propriétaires de payer la contribution qu'ils ont exigée d'eux.

— ANGLETERRE. — L'incendie du Pantech-nicon. — Les journaux de Londres, arrivés hier soir, contiennent d'abondants détails sur le désastreux incendie qui vient de réduire en cendres, avec les immenses richesses mobilières qu'il renfermait, le pâté de magasins d'entrepôts situés dans le quartier de Belgravia, West-End, et généralement connu sous le nom de Pantech-nicon.

Au premier signal, d'ailleurs, tous les secours sont arrivés sur le théâtre du sinistre; mais malgré les énergiques efforts des différentes brigades de pompiers, accourues pour combattre l'élément destructeur, ils sont devenus inutiles, et tout ce qu'il a été humainement possible de faire a été de circonscrire le feu au foyer où il avait pris naissance et de sauver ainsi les propriétés voisines.

Longtemps combattu avec des alternatives de succès et d'insuccès, le feu, vers minuit, a été, grâce au jeu actif et incessant des pompes, concentré entre les murs du Pantech-nicon, et tout danger cessait d'exister pour les quartiers environnants; mais les efforts ont été inutiles pour arriver à ce résultat. Cependant on n'a pu sauver les deux magasins formant, l'un l'angle sud-ouest, l'autre l'angle nord-est du carré d'édifices et sur lesquels tombaient des torrents d'eau, lancés par vingt pompes, mais non produisant aucun effet réel. Les barreaux des fenêtres grillées ressemblaient à ceux d'une fournaise ardente.

Dans l'un des magasins se trouvait un immense dépôt de tapis représentant une valeur énorme, et l'on sait que lorsque le feu prend dans de semblables matières, il brûle longtemps; aussi craint-on que les pompes ne soient obligées de jouer pendant plusieurs jours avant de l'éteindre complètement. Quant aux autres effets emmagasinés dans ces entrepôts, ils étaient en général d'une nature à brûler rapidement; aussi, dès minuit et demi on était maître du feu, qui ne pouvait plus dépasser les limites dans lesquelles on avait réussi à le circonscrire.

Il est impossible d'évaluer avec quelque exactitude le chiffre de la perte causée par ce sinistre; mais il est affirmé qu'elle sera énorme; tous ceux qui déposaient leurs effets et marchandises dans ces entrepôts le faisaient à leurs risques et périls, et s'assuraient eux-mêmes contre les risques d'incendie. Mais, quoique l'on ne puisse se former une idée approximative même de l'étendue de cette perte, elle ne put manquer d'être très-considérable, en raison de la valeur de la plupart des articles déposés dans l'établissement.

Ainsi, pour n'en citer que quelques-uns, les seuls tableaux de sir Richard Wallace représentent une valeur de 150,000 liv. sterl.; ceux appartenant à M. Winn Willis valaient 200,000 liv. sterl., sir S. Fitz Gerald avait aussi pour une valeur de 200,000 liv. st. en tableaux peints par Johna Seynolds, d'autres tableaux de prix, les œuvres du peintre Turner et d'autres maîtres.

On affirme que la plus grande partie de la perte retombera sur les individus qui avaient déposé dans ces entrepôts des richesses que des clients avaient confiées à leur garde.

On a remarqué avec étonnement que dans un établissement comme le Pantech-nicon où se trouvaient entassés tant de trésors d'une nature précieuse, pas une pompe ni un seul pompier n'y était attaché. Si le feu avait pris la nuit, au lieu de l'avoir été au plein jour, le désastre aurait été incalculable dans ses conséquences.

On ne sait rien de l'origine du feu, et l'on croit que l'on n'en saura jamais rien. On pense cependant, d'une part, qu'il a pu être

ne veux plus.

« Demandez-lui d'administrer ma fortune avec son habileté souveraine et sa grande intégrité.

« C'est le dernier service qu'il puisse rendre à un infortuné. Une seule chose doit être changée dans nos arrangements financiers : mes revenus personnels seront affectés à des œuvres de charité dont Mlle Wilhelmine de Stoneim daignera, sur l'ardente supplication d'un malheureux, accepter la création et la présidence.

« Je vous conjure à genoux ! Ne refusez pas de m'aider dans la réparation que je tente, dans l'explication que je m'impose. Vous ne me reverrez jamais. Priez toujours pour moi.

— Certes, oui, je prierai et de toute mon âme murmura Wilhelmine en donnant la triste missive à son père.

Le baron le lut plusieurs fois. Il y avait dans les résolutions d'Henri Liemann une certaine grandeur que sa justice ne pouvait méconnaître. S'y opposer par des scrupules personnels exagérés, c'était tout remettre en question.

M. de Stoneim réfléchit longuement. Il lui parut conforme à l'équité d'accepter les arrangements financiers de son associé; quitte à travailler beaucoup, à réussir, s'il plaisait à Dieu, et à s'acquiescer promptement envers lui.

— Patience ! dit-il à ses filles attentives, qui épiaient les lueurs de sa pensée. On voit bien, là-haut, le désintéressé-

l'œuvre d'une combustion spontanée de quelque article enfermé dans l'un des millions de colis entassés dans les entrepôts; cependant, il paraît, d'autre part, que peu avant l'origine du sinistre, deux individus avaient examiné leurs malles qui se trouvaient précisément en face du lieu où le feu a pris.

## ROUBAIX -- TOURCOING ET LE NORD DE LA FRANCE

Le Journal officiel d'aujourd'hui publie les nominations suivantes, concernant le département du Nord :

ARRONDISSEMENT DE LILLE.

Lille. — Maire: M. Catel-Beghin (André-Charles-Joseph). — Adjoint: MM. Lemaitre (Gustave); Brassart (Jules).  
Roubaix. — Maire: M. Descaz (Constantin). — Adjoint: MM. Watine-Wattinne (Louis); Serpél-Roussel (Jean-Baptiste); Motte-Bos-sut (Louis); Toulemonde-Nollet (Henri).

ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

Avesnes. — Maire: M. Herbecq (Isidore). — Adjoint: MM. Gauchet (Octave) Manesse (Edouard).  
Bacai. — Maire: M. Levent (Valère-Silvère). — Adjoint: M. Ravaux (Charles).  
Berlaimont. — Maire: M. Edmond (Jules). — Adjoint: MM. Savoye (François); Friart (Hector).  
Landreocis. — Maire: M. Marie-Soufflet (Alexis). — Adjoint: MM. Duquesne (Valéry); Durand (Lindorff).

Mauberge. — Maire: M. Arthur (Eugène). — Adjoint: MM. Ouverlaux (Pierre-Joseph); Houdart (Prudent).  
Le Quesnoy. — Maire: M. Rogues (Jean-Laurent). — Adjoint: M. Delalene-Laprade (Joseph).  
Solvre-le-Château. — Maire: M. Rouez (Zénon). — Adjoint: MM. Rever (Ignace); Bernard (Henri).  
Trélon. — Maire: M. Landousie (Auguste). — Adjoint: M. Tricot (Hippolyte).

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

Carnières. — Maire: Déjardin (Edouard). — Adjoint: M. Lemahieu (Nestor).  
Le Cateau. — Maire: M. Rodrigue (Rodrigue). — Adjoint: MM. Mouton (Augustin); Basquin (Noël).  
Clary. — Maire: M. Sauvez (Charles-Courtaut). — Adjoint: MM. Bourlet (Henri); Decupere (Alfred-Edouard).  
Marcoing. — Maire: M. Dron (François). — Adjoint: M. Bidaux (Juvénal).  
Solemes. — Maire: M. Carlier (Edwige). — Adjoint: MM. Ménaard (Henri); Petit (Narcisse).

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

Dunkerque. — Maire: M. d'Arras (Frédéric-Charles). — Adjoint: MM. Lemaire (Gustave); Dagneau (Henri); Deman Louis-Joseph).  
Bergues. — Maire: M. Guilbert (Léon). — Adjoint: MM. Dequecker (Charles); Clays (Léon).  
Bourbourg. — Maire: M. Demeunynck (Louis). — Adjoint: M. Vandebroucke (Jérémie).

ARRONDISSEMENT DE HAZEBROUCK.

Hazebrouck. — Maire: M. Houvenaghal (Louis). — Adjoint: MM. Bogart (Fortuné); Prévost (Emile).  
Bailloul. — Maire: M. Lothé (Léon). — Adjoint: MM. Venière (Louis); Van Merris (Désiré).  
Cassel. — Maire: M. Desmytère (Aimé). — Adjoint: MM. Dehansco-werker (Aimé); Vautroy (Eugène).  
Merville. — Maire: Bouilliez (Emile). — Adjoint: MM. Legrand-Villiers; Grillet-Désante.

Stenwoorde. — Maire: M. Heem (Charles). — Adjoint: MM. Mortier (Charles); Verboeck.

ment qui me fait agir. Un éclat le perdrait. Un travail silencieux et persévérant, en sauvant la mémoire de l'exilé volontaire, enrichira les pauvres. Je me regarde, dès aujourd'hui, comme le mandataire de Liemann et rien de plus.

Les deux jeunes filles vinrent serrer les mains de leur père qu'une grande émotion intérieure agitait. L'homme d'argent mourait en lui. L'homme de devoir allait naître.

— Au travail ! dit-il à Charles avec un vaillant sourire.

Henri Liemann avait tenu parole. Le matin même il était parti, laissant à son intention le soin de congédier un à un ses domestiques, et de fermer l'hôtel, en se réservant pour lui-même une large compensation à sa gêrance interrompue.

Quand au but de son voyage, M. Liemann ne jugea pas à propos de le faire connaître, montrant ainsi un profond dédain des conjectures qui ne pouvaient manquer d'être faites à ce sujet.

Ces conjectures furent nombreuses, variées, aiguës par l'étrangeté des circonstances et le rang des intéressés. Un mariage rompu, à la veille de sa célébration, et suivi du départ du fiancé; ce n'était pas, après tout, chose commune.

On en parla beaucoup et en sens divers. L'opinion générale finit, toutefois, par accepter cette version bien flatteuse pour M. Liemann, que la beauté sérieuse de Wilhelmine n'avait pu

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

Valenciennes. — Maire: M. Bulot (Aimé-dée). — Adjoint: M. Claisse (Adolphe).  
Condé. — Maire: M. Carlier (Nicolas-Joseph). — Adjoint: MM. Miroir-Wattiau (François); Baverdy (Gustave-François).  
Saint-Amand. — Maire: M. André (Emir). — Adjoint: MM. Locouvre-Dehrabant; Basiez (Louis-Casimir).

Le Conseil municipal de Roubaix se réunira mercredi prochain, 18 février. Voici le sommaire de la session :

- 1° Budget des hospices pour 1874.
- 2° Affaire des droits de place.
- 3° du Crédit foncier.
- 4° Edouard Branc.
- 5° Leterme.
- 6° Héquet.
- 6° bis. Intérêts de l'emprunt pour les chemins vicinaux.
- 7° Supplément pour le service des eaux.
- 8° pour l'entretien de l'Espérance et du Trichon.
- 9° Supplément pour les asiles et écoles des filles de la Sagesse.
- 10° Réception définitive des grosses réparations à l'église Notre-Dame.
- 11° Réception définitive de l'agrandissement de l'école de l'Hommelet.
- 12° Comptes-rendu du service de l'Ebouage en 1873.
- 13° Réclamation relative à l'égoût de la rue de Soubise.
- 14° Résultat de la vente de matériaux, boulevard de Strasbourg.
- 15° Boulevard reliant Roubaix et Tourcoing.
- 16° Rapport de la commission de la voirie sur la rue Archimède.
- 17° Pose de repères pour le nivellement général des rues.
- 18° Devis pour une passerelle sur le canal.
- 19° Mobilier des écoles des frères.
- 20° Enfant Leynaert, sourd-muet.
- 21° Habillement du personnel de la police.
- 22° Bail de terres à Croix.
- 23° Régularisation d'un mémoire.
- 24° Etat des sommes irrécouvrables pour fourniture d'eau.
- 25° Divers legs par M. Ferdinand Ployette.
- 26° Restitution de droits de concession au cimetière.
- 27° Service de pompes funèbres.
- 28° Rapport sur la demande d'une institutrice adjointe à l'école protestante.
- 29° Cartes murales pour les écoles.
- 30° Communications diverses.

Le Maire,

DELEPORTE-BATANT, adjoint.

La session des assises est close. Vu le grand nombre d'affaires qui restent à juger, on parle d'avancer la session de mai ou de faire une session supplémentaire. Toutefois, rien n'est encore décidé. Dans tous les cas c'est M. le conseiller Sauvage qui est désigné pour présider les prochaines assises.

Lundi, la Cour prononcera les arrêts contre les contumaces.

La commission départementale instituée en exécution des articles 69 et suivants de la loi du 10 août 1871, se réunira à la Préfecture le samedi 20 février courant, à 1 heure 1/2 de l'après-midi.

La Compagnie du Nord vient d'établir une nouvelle communication rapide entre Cambrai et Paris.

A partir du 1<sup>er</sup> mars prochain, l'express partant de Paris à 3 h. 45 du soir, trouvera à Busigny une correspondance qui permettra aux voyageurs d'arriver à Cambrai à 8 h. 05 m.

Sous ce titre: Les obligations de la Compagnie de Lille à Valenciennes, la Gazette de Cambrai relate un jugement du tribunal de commerce de la Seine, qui intéresse un grand nombre de personnes dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais.

trionpher du souvenir de Laurence, dans le cœur de ce mari, qu'on avait vu, pendant toute une année, traîner lamentablement une désolation visible.

On supposa charitablement aussi que le comte Otto Kottgerber, disparu non moins mystérieusement, avait dû abuser de la crédulité de son ami pour lui soustraire des sommes importantes. Mauvaise affaire à la veille d'un mariage, et qui pouvait bien avoir également influé sur la rupture définitive.

Quand aux quelques invités qui avaient entrevu Léna le jour du contrat, ils jugèrent que quelque aventure peu explicable était venu compliquer la situation et se montrèrent assez discrets pour ne jeter qu'un jour bien faible sur cette catastrophe de famille.

Du reste, on ne revit plus Léna.

Charles, inquiet, après avoir erré autour de la ferme muette, se hasarda à y retourner ouvertement.

Ce fut le père Schnerb qui lui ouvrit. Sa figure était sombre et ses yeux méfiant.

— Que voulez-vous ? demanda-t-il avec brusquerie.

— Léna.

— C'est une mauvaise fille... Elle m'a laissé seul pour retourner au pays.

— Et vous ne l'y suivez pas ?

— Qu'est-ce que cela peut vous faire ?

— A moi, rien. Seulement il est peut-être meilleur pour les amis d'Otto Kottgerber de ne pas demeurer ici.